

SÉANCE ordinaire

Le 2 octobre 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 2 octobre 2017, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers, Denis Pelchat, Richard Duguay, Christian Dea, Luc Legresley et Gilles Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

171002.224 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Recommandation de paiement – MFT & Fils Inc.- Rénovation de l'accès adapté de l'hôtel de ville;
- Politique de développement du sport et de l'activité physique – Participation financière;

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Confirmation – Participation financière au projet j'écoute la jeunesse ;
 - 4.3 Signataires – Contrat de travail pour un employé contractuel – Madame Brigitte Paradis ;
 - 4.4 Signataires – Entente relative à l'entretien et à la surveillance du centre multigénérationnel de Pabos Mills et à la préparation, l'entretien et la surveillance de la patinoire et de glissade à Pabos Mills;
 - 4.5 Services professionnels en marketing ;
 - 4.6 Acquisition de terrain – Monsieur Ivan Smith ;
 - 4.7 Avis de motion – Règlement d'emprunt pour la construction d'un garage municipal ;
 - 4.8 Adoption – Programme de pré-retraite pour les employés syndiqués de la Ville de Chandler;
 - 4.9 Rémunération électorale – Élections municipales du 5 novembre 2017 ;
5. PROPOS DU MAIRE
6. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171002.225 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 septembre 2017 et de la séance extraordinaire du 21 septembre 2017 avec les ajouts et les modifications suivantes :

À la résolution numéro 170911.212, le dernier paragraphe est modifié comme suit :

Il est également résolu que ce Conseil autorise monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, à négocier et à signer le contrat d'embauche avec monsieur Michel Couture à l'intérieur des balises fixées par le Conseil et de lui présenter la politique des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Chandler.

À la résolution numéro 170921.222, l'avant dernier paragraphe est modifié comme suit :

Messieurs les conseillers Richard Duguay, Denis Pelchat et Christian Dea proposent plutôt qu'une procédure de recrutement à l'externe soit exercée, soit sur le territoire de la MRC, afin de se donner une banque de candidats ayant le potentiel de faire ce travail avant de proposer l'embauche d'une personne pour occuper le poste de directeur des finances, tout en conservant la candidature de monsieur Glenn Clément en réserve.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**171002.226 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MFT & FILS INC.-
RÉNOVATION DE L'ACCÈS ADAPTÉ DE L'HÔTEL DE VILLE**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement du certificat numéro 1, au montant total de 42 925,74 \$, toutes taxes comprise, tel que recommandé par Jean Luc Heyvang, architecte, dans le cadre des travaux de rénovation de l'accès de l'hôtel de ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**171002.227 POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE
L'ACTIVITÉ PHYSIQUE – PARTICIPATION FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT que la MRC a déposé, dans le cadre du fonds conjoncturel de développement, une demande d'aide financière pour la mise en place d'une Politique de développement et d'optimisation des sports sur le territoire de la MRC du Rocher-

Percé;

CONSIDÉRANT que les couts de réalisation et de mise en place de cette politique sont estimés à 100 000 \$;

CONSIDÉRANT que les municipalités locales sont appelées, selon la structure de financement, à contribuer à la hauteur de 10 000 \$ dans ce projet selon la répartition richesse foncière uniformisée et population;

CONSIDÉRANT que la participation financière demandée à la Ville de Chandler est de 4 360 \$;

POUR CE MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que ce Conseil confirme sa participation financière au projet de mise en place d'une politique de développement et d'optimisation des sports sur le territoire de la MRC du Rocher-Percé pour un montant total de 4 360 \$, selon la structure financière proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171002.228 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer représentant pour le journal des achats du mois septembre 2017 un montant de 144 469.98 \$ pour le journal des achats et de 37 673.81 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171002.229 CONFIRMATION – PARTICIPATION FINANCIÈRE AU PROJET J'ÉCOUTE LA JEUNESSE

CONSIDÉRANT que lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Rocher-Percé tenue le 14 juin dernier, il a été convenu et adopté que le directeur dépose une demande d'aide financière auprès du Secrétariat de la Jeunesse (SAJ) afin de réaliser une consultation et un rassemblement jeunesse sur l'ensemble du territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT que le conseil des maires a également recommandé un investissement de 10 000 \$ à même le fonds d'aide aux organismes afin de soutenir le financement du projet, ainsi qu'un partenariat financier avec les cinq (5) municipalités au montant de 500 \$ chacune, d'une contribution du milieu de 1 700 \$ et un investissement de la part du SAJ de 40 000 \$ pour un coût total de projet de 54 200 \$;

CONSIDÉRANT que la MRC du Rocher-Percé a reçu une réponse favorable à sa demande;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu que ce conseil confirme sa participation financière de 500 \$ au projet j'écoute la jeunesse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171002.230 SIGNATAIRES – CONTRAT DE TRAVAIL POUR UN EMPLOYÉ CONTRACTUEL – MADAME BRIGITTE PARADIS

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'autoriser madame Louissette Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer le contrat de travail pour un employé contractuel à intervenir entre la Ville e Chandler et madame Brigitte Paradis pour les cours d'athlétisme offerts à l'automne 2017 au montant de total de 1 950 \$, pour une période de 13 semaines à raison de 2,5 heures par semaine, payable en deux (2) versements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171002.231 SIGNATAIRES – ENTENTE RELATIVE À L'ENTRETIEN ET À LA SURVEILLANCE DU CENTRE MULTIGÉNÉRATIONNEL DE PABOS MILLS ET À LA PRÉPARATION, L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE ET DE LA GLISSADE À PABOS MILLS

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'autoriser madame Louissette Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer l'entente relative à l'entretien et à la surveillance du centre multigénérationnel de Pabos Mills et à la préparation, l'entretien et la surveillance de la patinoire et de la glissade à Pabos Mills, pour la période du 1^{er} lundi de décembre 2017 au 4^e vendredi de mars 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171002.232 SERVICES PROFESSIONNELS EN MARKETING

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler a pour objectif de faire connaître ses produits et services touristiques sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler souhaite planifier des actions et investissements marketing;

CONSIDÉRANT que l'embauche d'une firme en marketing permettrait à la ville d'optimiser ses investissements et actions futures en ce qui a

trait à nos produits et services touristiques actuels;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu de mandater la firme Audace marketing pour l'élaboration d'un plan de marketing représentant un montant de 5 975 \$, plus taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171002.233 VENTE DE TERRAIN – MONSIEUR IVAN SMITH

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que la Ville de Chandler vende à monsieur Ivan Smith le lot 4 294 556 adjacent à sa propriété située au 726, rue Dr Allard à Chandler.

Que cette vente soit faite sans aucune garantie et aux risques et périls de l'acquéreur selon la vraie valeur marchande;

Que les frais d'honoraires professionnels relatifs à cette vente soient assumés par monsieur Ivan Smith;

Que le directeur général et greffier soit autorisé à signer l'acte de vente pour et au nom de la Ville ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires afin de donner plein et entier effet aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171002.234 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL

AVIS DE MOTION est donné par par monsieur le conseiller Denis Pelchat, qu'il y aura présentation d'un projet de règlement concernant un règlement d'emprunt pour la construction d'un garage municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171002.235 ADOPTION – PROGRAMME DE PRÉ-RETRAITE POUR LES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS DE LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler souhaite mettre en place un programme dédié à ses employés syndiqués afin de permettre à ceux-ci de se prévaloir d'un programme de pré-retraite, c'est-à-dire de participer une programme de réduction des heures travaillées;

CONSIDÉRANT que le projet-pilote du programme de préretraite pour le employés syndiqués de la Ville de Chandler a été déposé au élu(e)s à la séance extraordinaire tenue le 21 septembre 2017;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que ce Conseil adopte le programme de pré-retraite tel que déposé par le directeur général et greffier lors de la séance extraordinaire tenue le 21 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171002.236 RÉMUNÉRATION ÉLECTORALE – ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 5 NOVEMBRE 2017

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 88 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LER), le conseil peut, par résolution, établir un tarif autre que celui établi par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour la rémunération du personnel électoral ;

CONSIDÉRANT que la rémunération du personnel électoral doit être révisée selon les recommandations du président d'élection;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce Conseil et unanimement résolu que la rémunération du personnel électoral soit établie comme suit pour l'élection prévue le 5 novembre 2017 :

Président d'élection	Selon le décret pour la confection de la liste électorale	
Secrétaire d'élection	Selon le décret pour la confection de la liste électorale	
Adjoint président d'élection	Selon le décret pour la confection de la liste électorale	
	Vote par anticipation	Jour du scrutin
Président d'élection	Selon le taux horaire de la ville	Selon le taux horaire de la ville
Secrétaire d'élection	Selon le taux horaire de la ville	Selon le taux horaire de la ville
Adjoint président d'élection	Selon le taux horaire de la ville	Selon le taux horaire de la ville
Responsable de salle	20 \$/heure	20 \$/heure
Préposé à l'information	16 \$/heure	16 \$/heure
Scrutateur	16 \$/heure	16 \$/heure

Secrétaire	15 \$/heure	15 \$/heure
Commission de révision	16 \$/heure	16 \$/heure
Président – TVIE	14 \$/heure	14 \$/heure
Membre TVIE	13 \$/heure	13 \$/heure
Trésorier	90 \$ par candidat autorisé + 60 \$ par rapport financier d'un candidat autorisé.	
Participation à une séance d'information	Selon le taux horaire du poste déterminé par la présente résolution	
Repas	10 \$	20 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171002.237 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Denis Pelchat propose la levée de l'assemblée à 19 h 55.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier